

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5182>



Vous êtes stagiaires

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier-enseignant.es stagiaires-INSPE -



Date de mise en ligne : mercredi 21 septembre 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Dans l'académie de Dijon ce sont 347 stagiaires, toutes disciplines confondues, qui entrent dans le grand bain de l'Education Nationale. Au niveau national il est bien évident que le nombre de départs en retraite n'est pas compensé par le nombre de reçus aux concours, ce à quoi s'ajoutent les postes non pourvus à l'issue des résultats.

Les stagiaires sont nommés pour 9h ou 18h suivant le type de concours et pour certains stagiaires à 18h, le service se fait sur deux établissements.

La formation s'est déroulée sur 3 jours fin août mais malgré notre demande elle n'est toujours pas rémunérée. Les collègues doivent se débrouiller par eux-mêmes pour l'hébergement.

Le rectorat de Dijon refuse toujours un groupe de travail pour les affectations des stagiaires. Les collègues ont fait des vœux sur des supports qui n'étaient pas tous viables et des TZR nommés en juillet n'ont plus eu d'affectation en août pour laisser place aux stagiaires, notamment en mathématiques car l'académie de Dijon a reçu plus de stagiaires que prévu. Les stagiaires ont connu fin juillet leur affectation ce qui est une bonne chose mais la gestion par le rectorat sans les représentants du personnel n'a vraiment pas fait ses preuves. De nombreuses situations personnelles n'ont pas été prises en compte. Le SNES national et le SNES académique ont été présents auprès des stagiaires jusqu'à fin juillet pour intervenir auprès du ministère et/ou du rectorat.

Le jeudi 25 août, nous avons pu établir un premier contact avec les collègues stagiaires lors de leur pré-rentree en leur distribuant le guide SNES-FSU du stagiaire.

Nous avons été présents à l'ESPE le vendredi 26 et le lundi 29 août pour que les stagiaires puissent nous rencontrer.

Nous vous rappelons que le SNES a créé une liste de diffusion spéciale stagiaires où ceux-ci peuvent témoigner, dialoguer et poser leurs questions et où nous donnons de précieuses informations (reclassement, frais de déplacement, mutations....)

Nous resterons à leur écoute tout au long de l'année en proposant une permanence hebdomadaire :

Au local du SNES au 03.80.73.32.70

le lundi de 10h30 à 12h ainsi que le mardi de 9h30 à 12h

et à l'ESPE les jours de formation le mercredi de 12h à 13h30 et le jeudi de 10h30 à 13h30.